

Nouveau!

La réception des usagers relative à la détention
d'armes de catégorie B et C
se fait **uniquement sur rendez-vous**



Tous les lundis après-midi
De 13h30 à 16h30

Pour quelles démarches ?

■ Les rendez-vous sont exclusivement réservés aux instructions de demandes nécessitant une **étude personnalisée**.

Comment prendre rendez-vous ?

■ Sur le site internet www.haute-marne.gouv.fr

* page d'accueil : 

* ou rubrique démarches administratives - "*prendre un rendez-vous*"

Pour toutes les autres formalités

■ Les documents relatifs aux autorisations (B), déclarations (C), cartes européennes... sont à déposer à l'accueil ou à adresser à :

Préfecture de la Haute-Marne
Service des Sécurités - 89 rue Victoire de la Marne
52011 CHAUMONT CEDEX

Pour toutes informations complémentaires

■ Vous pouvez contacter les agents instructeurs du service des sécurités :

* par téléphone au **03 25 30 52 52**

* par mail à pref-armes@haute-marne.gouv.fr